

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une foi

**MINISTERE DE LA FAMILLE, DU DEVELOPPEMENT SOCIAL ET DE LA
SOLIDARITE NATIONALE**

**CELLULE DE SUIVI DES PROJETS ET PROGRAMMES DE LUTTE CONTRE
LA PAUVRETE**

**TERMES DE REFERENCE DE L'ATELIER DE REFLEXION
SUR LE NOUVEAU CADRE INSTITUTIONNEL DU
MINISTERE DE LA FAMILLE DU DEVELOPPEMENT
SOCIAL ET DE LA SOLIDARITE NATIONALE (MFDSSN)**

I. Contexte et justification

Le Gouvernement du Sénégal entend promouvoir un Développement Harmonieux et Equitable qui implique une participation active de toutes les couches de la population.

Dans cette perspective, le Ministère de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale, chargé entre autres missions d'assurer un niveau de vie convenable à l'ensemble de la population sénégalaise et une coordination opérationnelle de la mise en œuvre des politiques et stratégies destinées à lutter contre la pauvreté, entend promouvoir un cadre institutionnel favorable à la mobilisation et à l'éclosion de tout son potentiel d'initiatives et de capacités en vue de l'atteinte de ses objectifs.

Dans cette perspective, il est apparu nécessaire voire urgent d'organiser la tenue d'un atelier d'information et d'échanges sur la vision et les nouvelles orientations assignées au Ministère.

Dans le même ordre de priorité, le recentrage du Dispositif Institutionnel de Promotion de la Famille, du Développement Social et de la Solidarité Nationale avec le regroupement de nouveaux Services et Directions constitue un challenge qui postule une vision commune et une harmonisation des différentes interventions entre le niveau national et le niveau déconcentré qui pourrait déboucher sur l'adoption d'un schéma organisationnel plus adapté aux nouvelles missions du Ministère et aux mutations en cours.

Enfin, de manière générale, il est devenu opportun de retenir des actions phares et des stratégies appropriées pour rendre encore plus visible les interventions du Ministère dans la prise en charge des personnes vulnérables.

II. Objectifs de l'atelier

2.1. Objectif général :

Mettre en place les conditions d'une vision commune et d'un meilleur impact des interventions du Ministère sur les conditions de vie des populations.

2.2. Objectifs spécifiques :

Informé sur les Nouvelles Orientations du Ministère de la Famille, du Développement social et de la Solidarité Nationale ;

Informé et partager les missions, l'organisation et le fonctionnement des Directions et Services du Ministère.

Echanger en vue de définir une vision commune du Développement du Secteur ;

Echanger et retenir des actions phares en vue de l'Elaboration d'un Plan d'Action pour le Ministère.

III. Résultats attendus

- Une vision commune et une meilleure compréhension des missions du MFDSSN ;
- Un dispositif organisationnel national et déconcentré adapté aux nouvelles missions du MFDSSN ;
- une esquisse d'un document d'orientation stratégique partagée disponible ;
- une esquisse de Plan d'Actions pour le Ministère disponible ;

IV. Méthodologie d'Organisation et de Déroulement des Travaux

Elle se veut participative et s'articulera autour de séances plénières au cours desquelles des exposés seront faits par les différents responsables choisis

Les communications seront au nombre de trois et porteront essentiellement sur la lettre de mission du Ministère, sur les Missions des Directions et Services du Ministère ainsi que sur le projet de décret portant organisation du Ministère

Chaque communication sera suivie d'un débat et d'une synthèse par le modérateur, afin d'harmoniser la compréhension des participants.

Au besoin, les responsables des projets et programmes présents apporteront aux participants les informations sur leurs stratégies d'intervention.

Il est prévu un Modérateur général de l'atelier qui sera chargé de la production de tous les actes attendus du séminaire.

V. Participants

Ils seront environ une cinquantaine

Conseillers de Cabinet et de département ;

Directeurs, Chefs de Services et Responsables des Projets du MFDSSN.

Responsables des services régionaux du Ministère.

VI. Durée et Lieu

L'atelier est prévu pour une durée de trois (03) jours (dans la première semaine du mois de Novembre) à Saly Portudal - Mbour (avec prise en charge complète des participants) en pension complète afin de maximiser le potentiel contributif de chaque acteur.

VII. Budget prévisionnel : A déterminer en rapport avec les bailleurs de fonds.